

de maalbeek

Guide de l'utilisateur

GC De Maalbeek

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES PRÉLIMINAIRES	3
HORAIRES D'OUVERTURE.....	3
COMMENT VOUS RENDRE À DE MAALBEEK?	4
RESERVER UNE SALLE : DE A À Z.....	5
APERCU DES SALLES	10
INFOS, TARIFS ET COÛTS POUR L'UTILISATION DES LOCAUX	13
APERCU DES TARIFS	14

INFORMATIONS GÉNÉRALES PRÉLIMINAIRES

De Maalbeek est le centre socio-culturel ('gemeenschapscentrum') d'Etterbeek. C'est un lieu ouvert où tout le monde est le bienvenu.

De Maalbeek est destiné à toutes les personnes des environs directs et son fonctionnement est axé sur les alentours sur le développement communautaire. Il comprend un programme socio-culturel et artistique, des activités éducatives et une collaboration étendue avec les écoles. De Maalbeek se tient également informé de ce qui se passe dans la ville et intervient au niveau de région de Bruxelles-capitale, au sein du réseau des 22 centres communautaires qui ensemble, forment 'Cultuurcentrum Brussel'.

Plus d'information sur De Maalbeek est disponible via <http://www.demaalbeek.be> ou dans le magazine gratuit 'De Maalbeek'. Vous pouvez également vous abonner à notre lettre d'information électronique et nous suivre sur <http://www.facebook.com/gc.demaalbeek>.

HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil:

De Maalbeek – Rue du Cornet 97 – 1040 Etterbeek

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00.

Salle De Maalbeek – Rue du Cornet 97 – 1040 Etterbeek

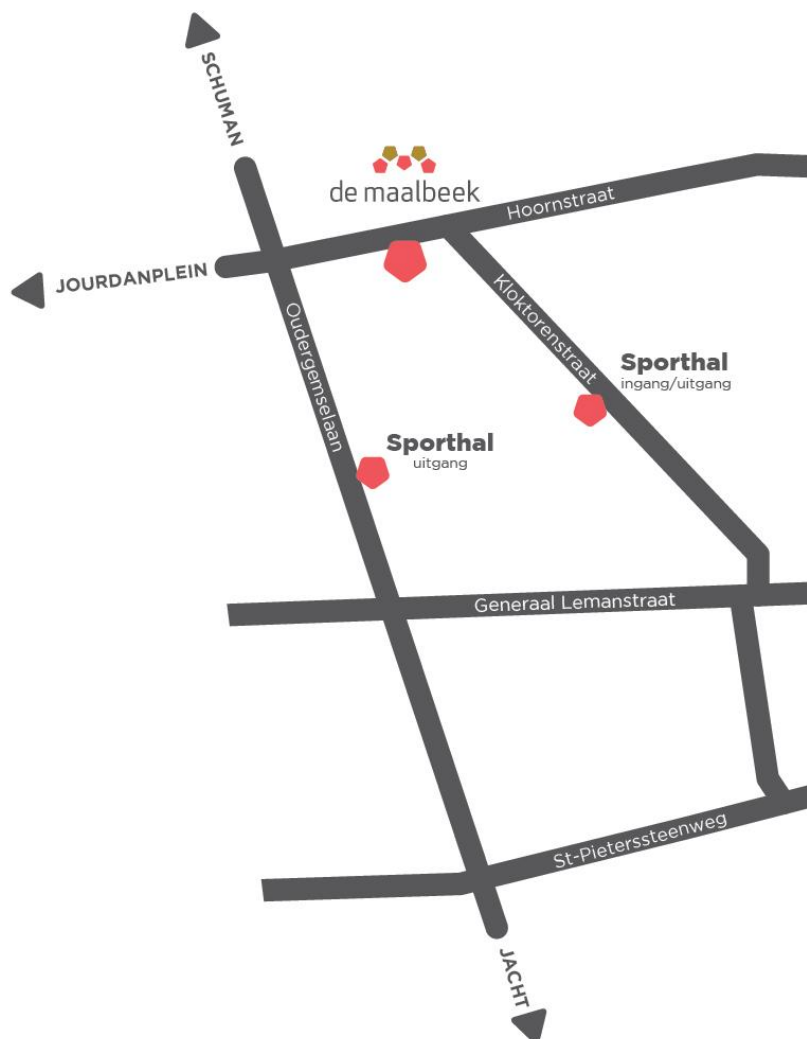
Activités jusqu'à 0h00.

Le vendredi et le samedi jusqu'à 2h00.

La salle de sport – Rue du Clocher 22 – 1040 Etterbeek

Activités jusqu'à 22h00.

COMMENT VOUS RENDRE À DE MAALBEEK?



AVEC LES TRANSPORTS PUBLICS

Le centre communautaire De Maalbeek peut facilement être rejoint par les transports publics.

Bus

Bus 27 > arrêt Nerviers

Bus 36 > arrêt Général Leman

Bus 80 > arrêt Général Leman

Tram

Tram 81 > arrêt Chasse

Métro

Lignes de métro 1 et 5 > halte Schuman

Train

Station Bruxelles-Central (+ métro jusqu'à Schuman)

Station Bruxelles-Schuman

RESERVER UNE SALLE : DE A À Z

REGLES IMPORTANTES

Le règlement des utilisateurs (voir document séparé) est applicable pour toute utilisation d'une salle. Merci de lire attentivement ce texte au préalable ! En signant votre contrat, vous déclarez accepter les conditions portées au règlement des utilisateurs. Ne pas les respecter est passible d'amende.

Nous n'organisons pas d'activités hebdomadaires fixes pendant les **vacances** scolaires.

Toutes les **boissons** consommées doivent être fournies par le centre, à moins qu'il ne s'agisse de boissons que le centre ne peut pas fournir. Une autorisation écrite – nécessaire au responsable du centre - est requise à cet égard, précisant le type de boisson (droit à acquitter = 50 €). Les boissons fortement alcoolisées sont prohibées.

Une amende supplémentaire de 50 € vous sera appliquée si vous servez encore une autre boisson apportée par vos soins et non inscrite sur l'autorisation écrite.

Servir des boissons amenées par vos soins sans avoir introduit *aucune* demande sera sanctionné par une amende de 100 €.

Nous demandons aux utilisateurs de prendre une **assurance** pour les risques liés à leur activité. De Maalbeek n'est pas assuré pour les accidents et les vols qui pourraient avoir lieu durant vos activités.

Il est nécessaire que vous **signiez votre contrat et payiez avant** le début des activités ; à défaut, l'accès à la salle vous sera refusé.

Nous vous demandons de nous prévenir le plus rapidement possible si vous ne venez pas.

Vous trouverez plus d'infos sur les frais d'annulation dans le règlement des utilisateurs (Art.2).

Informez le concierge si vous arrivez plutôt ou repartez plus tard.

L'accès à l'espace loué vous est exclusivement accordé aux heures mentionnées sur votre contrat (Art.15).

Il est obligatoire de trier vos **déchets** dans les sacs poubelle prévus à cet effet (1 €/ pièce).

Il est **interdit de fumer** dans l'ensemble des locaux du centre.

Il est **interdit de préparer et de servir de la nourriture** dans les locaux loués.

Nous apprécions nos voisins. Afin d'éviter les nuisances sonores, **toutes les portes doivent être tenues fermées** (porte d'entrée, porte intermédiaire, sortie de secours).

Il est de votre responsabilité en tant qu'utilisateur, de vous assurer que les **fumeurs fument en silence** dans la rue, sans causer de dérangement.

Nous nous verrons obligés, en cas d'intervention de la police ou de plaintes des voisins, de vous refuser une location ultérieure à De Maalbeek.

Nous apprécions que vous nous **mentionniez sur votre matériel de promotion.**

Voici comment le faire :

GC De Maalbeek, Hoornstraat 97, 1040 Etterbeek

<http://www.demaalbeek.be>

demaalbeek@vgc.be

Vous pouvez faire la demande du logo approprié à demaalbeek@vgc.be

COMMENT RÉSERVER ?

LES CHOSES QU'IL VAUT MIEUX SAVOIR AU PREALABLE :

- La ou les **date(s)** à laquelle/ auxquelles vous souhaitez organiser les activités
- Les **heures** de début et de fin des **activités**
- Les heures dont vous avez besoin pour **préparer et clôturer** votre activité
L'accès à l'espace loué vous exclusivement accordé aux heures mentionnées sur votre contrat : tenez par conséquent compte de la mise en place et du rangement !
- Le nombre de **participants** attendus
- La **description** de l'activité : une présentation, une fête, une répétition

- **Nom, adresse, e-mail et numéro de téléphone** de l'association, **statuts** de l'association et nom du/ de la **responsable** qui sera présent(e) pendant l'activité
- Eventuellement : quantité attendue de boissons consommées et matériel technique souhaité (p.15)

APPUI

De Maalbeek s'intéresse à ce que vous organisez. Plus l'activité répond aux objectifs du centre, plus De Maalbeek est en capacité de vous aider et de vous appuyer dans sa réalisation, mais également dans sa promotion. Des pistes de collaboration sont envisageables. Renseignez-vous à temps ! (Avant juin pour les activités de l'automne, et de préférence avant novembre pour les activités du printemps prochain.)

PRENEZ CONTACT ALORS AVEC NOUS OU PASSEZ AU CENTRE !

Lorsque vous savez tout cela, le mieux est de passer. Mais vous pouvez également nous contacter par téléphone (02/734 84 43, pendant les heures d'ouverture) ou par mail (demaalbeek@vgc.be).

De coordinatrices responsables de la location des salles sont Erna Caluwaerts en Ana Gonashvili.

Il vous est possible, lorsque vous passerez (de préférence après avoir pris rendez-vous), de jeter un coup d'œil aux salles sur place. Un contrat d'utilisateurs est établi et signé. Vous pouvez éventuellement payer immédiatement. Le contrat mentionne l'indemnité demandée pour le local concerné et la garantie à payer, ainsi que le matériel technique s'il en a été fait demande.

La garantie peut être retenue partiellement ou en totalité, si le local n'est pas restitué en bon état, ou si le règlement de l'utilisateur n'a pas été respecté. Cette retenue est également applicable si vous ne vous présentez pas sans avoir prévenu. Tout ceci est mentionné dans le règlement de l'utilisateur.

CONTRATS ANNUELS

Vous souhaitez introduire une demande pour une série d'activités de septembre à décembre ? Ceci est considéré comme un contrat annuel. Ceux-ci sont validés après le 1er juin.

S'agit-il d'une demande pour la période de janvier à août ? Cette demande sera dans ce cas validée après le 1^{er} novembre.

Attention : les membres de l'AG peuvent signer un contrat pour une année entière. Ils s'engagent néanmoins à tenir compte des vacances et des activités du centre. Un contrat annuel donne droit à 20% de remise ; les annulations ne font pas l'objet d'un remboursement. C'est le Conseil d'Administration qui décide des conditions de paiement en cas de force majeure exceptionnelle.

QUE FAIRE LE JOUR DE VOS ACTIVITES ?

- Le responsable de l'activité se présente pendant les heures d'ouverture, à l'accueil ou chez le concierge. Ceci à l'**heure de début** mentionnée sur le **contrat**.
- Le responsable contrôle avec l'employé de l'accueil/ le technicien/ le concierge - dans le cas où il a fait la demande de matériel - si tout est là et fonctionne correctement. ndien
- Vous notez votre consommation de boissons sur le papier fourni à cet effet. La consommation de boissons est contrôlée après coup par le concierge et une facture pour les boissons est envoyée.
- Il est interdit de placer les tables ou chaises hors du local attribué, par ex. dans le hall d'entrée ou dans le couloir, et de les utiliser pour les activités. La porte du local doit rester fermée durant votre activité.
- Vous devez **quitter** la salle à l'**heure de fin** mentionnée sur le **contrat**, dans l'état dans laquelle vous l'avez trouvée. La vaisselle doit avoir été faite au préalable, les tables remises à leur place, etc.

APERCU DES SALLES

De Maalbeek



La salle De Maalbeek est située rue du Cornet 97 à 1040, Etterbeek. Vous pouvez y faire usage de la grande salle, du foyer et de la salle du haut.

Grande salle



Vous trouverez à votre disposition, dans la grande salle de De Maalbeek, un podium et un piano à queue (sur demande). Il n'est pas autorisé de préparer, ni de consommer de la nourriture.

Surface : 18,40m x 11,60m

Capacité : Réception : 240 personnes.

Configuration de salle de théâtre (chaises) : 180 personnes.

Configuration de salle de classe (tables et chaises) : 140 personnes.

Foyer



Espace chaleureux où vous pouvez vous réunir avant, après et pendant des événements. Loué avec la grande salle.

Surface: 12m x 6m

Capacité : 23 personnes (comprises dans les 240 personnes de la 'grande salle')

Salle du haut



Surface : 12m x 10m

Capacité : 28 personnes (comprises dans les 240 personnes de la 'Grande Salle')

Il n'y a **pas d'ascenseur** pour accéder à la salle du haut de De Maalbeek. La grande salle et le foyer eux, sont bien accessibles aux utilisateurs de fauteuils roulants.

Salle de sport



Surface : 15m x 30m

Entrée de la salle de sport : Rue du clocher 22

Bar



Surface : 7m x 4m

Capacité : 20 personnes

Entrée du bar : Avenue d'Auderghem 120

Cet espace n'est loué que sur demande, avec la salle de sport

INFOS, TARIFS ET COÛTS POUR L'UTILISATION DES LOCAUX

DAGDELEN

- Salle du haut : le prix est calculé par tranches de 4 heures. (Attention : à partir de 5 heures, deux tranches sont facturées). Le tarif de nuit s'applique à partir de 18h00.
- Grande salle : location par activité
- Salle de sport : location à l'heure

REDUCTIONS

RIEN n'est facturé dans les cas suivants :

- Activités en collaboration avec De Maalbeek
- Conseils de direction de membres de l'Assemblée Générale

COÛTS SUPPLEMENTAIRES

- Coût de la consommation de boissons / € 50 de droits à acquitter si vous servez vos propres boissons
- 150 à 500 € de garantie (à payer d'avance)
- 100 € voor un nettoyage supplémentaire, si nécessaire
- Assurance en cas de fête, à souscrire soi-même
- Le prix des réparations ou du rachat est facturé en cas de dégâts causés aux locaux ou au matériel.
- Essuies, sacs poubelle, verres cassés

APERCU DES TARIFS

Salles et locaux

Utilisateurs

Catégorie A : Membre de l'Assemblée Générale du GC De Maalbeek

Catégorie B : Asbl bruxelloises ou organisateurs d'activités sociales/ culturelles sans but lucratif. Les initiatives bruxelloises de solidarité font également partie de cette catégorie

Catégorie C : autres

SALLE DU HAUT (par tranche de 4 heures)

UTILISATION DE LA SALLE			
CATEGORIE	A	B	C
Avant 18h	8	20	70
Après 18h	10	25	90
GARANTIE			
CATEGORIE	A	B	C
Réunions	0	25	50
Autres	50	100	150

GRANDE SALLE (par activité)

CATEGORIE	UTILISATION DE LA SALLE				
	A	B	A+B WE	C	C WE
Répétitions ou activités hebdomadaires	15	40	50	150	200
Débats et journées d'étude	70	150	200	700	900
Concerts et représentations	115	300	350	700	900
Fêtes, concerts avec afters, rencontres	145	400	600	700	900
GARANTIE	50	250	250	500	500

SALLE DE SPORT (par heure)

UTILISATION DE LA SALLE			
CATEGORIE	A	B	C
	10	15	20
GARANTIE			
CATEGORIE	A	B	C
Activité ponctuelle	50	150	150
Contrat annuel	250	250	250

Clubs (Cat. A) de 20 membres maximum = les utilisateurs ne paient que 5 € / heure

Matériel technique (réserver à l'avance, ceci doit être intégré au contrat !)

Matériel	Garantie	Tarif A	Tarif B	Tarif C
Piano – répétition	Garantie location de salle	5 € /heure	10 € /heure	20 € /heure
Concert de piano	Garantie location de salle	50 €	100 €	150 €
Accorder le piano (Nécessaire et obligatoire en cas d'utilisation)	N/A	85 €	85 €	85 €
Eléments d'accrochage exposition	Garantie location de salle	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Vidéoprojecteur Epson EB 915W (3200 Lumen)	Garantie location de salle	5 €	10 €	15 €
Ecran de projection petit (1,80x1,80m)	Garantie location de salle	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ecran de projection grand (accroché) (4,00x6,00m)	Garantie location de salle	5 €	5 €	5 €
Table lumières Stairville DDC-12DMX Seulement sur demande! Technicien obligatoire!	Garantie location de salle	Gratuit	Gratuit	Pas possible (à louer soi-même, prévoir soi-même un technicien)
Table lumières Chamsys PC Wing Seulement sur demande! Technicien obligatoire!	Garantie location de salle	25 €	40 €	Pas possible (à louer soi-même, prévoir soi-même un technicien)
Table de son Spirit E8 Soundcraft	Garantie location de salle	Gratuit	Gratuit	Pas possible (à louer soi-même, prévoir soi-même un technicien)
Enceintes Yamaha DSR-115	Garantie location de salle	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Micros 3 x Beyer Opus 69	Garantie location de salle	Gratuit	Gratuit	Pas possible
Micros 2 x Sennheiser EW 100-835 G3 (handheld)	Garantie location de salle	5 € (2 p.)	5 € (2 p.)	Pas possible
Booster Warrior L400P	Garantie location de salle	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Lecteur CD Teac CD-P 1440	Garantie location de salle	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Matériel	Quantité
Chaises	À demander à l'accueil
Tables 6 personnes	21
Tables 4 personnes	13
Tables 5 personnes	2

LISTE DES BOISSONS

DESCRIPTION	A	B/C
BIER:	EUR	EUR
Jupiler	1,05	1,50
Duvel	1,95	3,00
Palm	1,30	2,00
Carlsberg	1,45	2,00
Westmalle Donker	1,65	3,00
Westmalle Trippel	2,00	3,00
Kriek Jacobins	1,45	2,00
Hoegaarden	1,30	2,00
Leffe blonde/brune	1,95	3,00
Chimay Bleu	2,50	3,00
Chimay Rouge	2,50	3,00
VIN:		
Vin ROUGE bouteille	9,75	12,00
Vin BLANC bouteille	9,10	12,00
SOFTS:		
Tonic	1,00	1,50
Jus de fruit petit	1,00	1,50
Jus de fruit grand	3,45	6,00
Coca Cola (light) petit	0,85	1,50
Coca Cola (light) grand	2,35	4,50
Limonade petite	0,75	1,50
Limonade grande	1,95	4,50
Eau minérale petite	0,55	1,50
Eau minérale grande	0,95	4,50
Ice Tea Lipton	1,00	1,50
CAFE:		
Thé (tasse)	0,75	1,50
Thermos	11,05	15,00
Percolateur/tasse	0,40	0,75
DIVERS:		
Sacs poubelle	1,00	1,00
Téléphone / 5 min.	0,50	0,50
Essuies	0,85	1,10
Par verre cassé	1,20/3,60	1,20/3,60